



ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT ADMINISTRATIF

8^e ÉDITION

DROIT
À L'ERREUR,
RÉGULARISATION
ET OFFICE
DU JUGE

21 JUIN 2018

MAISON
DE LA CHIMIE
- PARIS -

Un événement co-organisé par :





ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT ADMINISTRATIF

PROJET DE LOI « POUR UN ETAT AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE »



8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 OUVERTURE DES TRAVAUX

Bruno LASSERRE, vice-président du Conseil d'État

Christiane FERAL-SCHUHL, présidente du Conseil national des barreaux (CNB)

9H30 RÉGULARISATION, DROIT À L'ERREUR ET OFFICE DU JUGE

ÉTAT DES LIEUX :

Bernard Stirn, président de section du Conseil d'État

Jean-Jacques Israël, doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université Paris Est

Thierry Tuot, conseiller d'Etat, président adjoint de la section de l'intérieur du Conseil d'État

APPROCHE PRATIQUE :

Thomas Charat, président de la Commission droit et entreprise du CNB, avocat au barreau de Paris

Brigitte Phémolant, conseillère d'État, présidente de la Cour administrative d'appel de Nantes

Michèle Le Montagner, première vice-présidente du tribunal administratif de Versailles

ACTUALITÉS & SYNTHÈSE :

Bernard Stirn, président de section du Conseil d'État

Jean-Jacques Israël, doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université Paris Est

12H30 DÉJEUNER

14H00

ATELIERS DE FORMATION – SESSION 1 (1 ATELIER AU CHOIX)

DROIT À L'ERREUR, RÉGULARISATION ET OFFICE DU JUGE EN DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

Gaëlle Dumortier, conseillère d'État, assesseur 1^{re} chambre, section du contentieux
Leila Hamzaoui, avocate au barreau de Paris, spécialiste en droit du travail et en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Philippe Coursier, maître de conférences à l'Université Paris Descartes

DROIT À L'ERREUR, RÉGULARISATION ET OFFICE DU JUGE EN DROIT DES MARCHÉS PUBLICS

Philippe Cossalter, professeur agrégé des facultés de droit

Nicolas Lafay, avocat au barreau de Paris

Pascal Devillers, président de chambre, tribunal administratif de Strasbourg

Cyrille Soumy, chef du bureau du droit des marchés publics, direction des affaires juridiques, ville de Paris

15H30

ATELIERS DE FORMATION – SESSION 2 (1 ATELIER AU CHOIX)

DROIT À L'ERREUR, RÉGULARISATION ET OFFICE DU JUGE EN DROIT FISCAL

Guillaume Goulard, conseiller d'État, président de la 9^e chambre, section du contentieux

Alexandre Maitrot de la Motte, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Paris-Est Créteil

Philippe Durand, avocat au barreau des Hauts-de-Seine

Bruno Coudert, chef de bureau, service juridique de la fiscalité, DGFIP

DROIT À L'ERREUR, RÉGULARISATION ET OFFICE DU JUGE EN DROIT DE L'URBANISME

Geneviève Verley-Cheynel, présidente du tribunal administratif de Nîmes

Rozen Noguellou, professeur de droit public à l'École de Droit de la Sorbonne, directrice du Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat

François-Charles Bernard, avocat au barreau de Paris

Sébastien Bracq, avocat au barreau de Lyon, spécialiste en droit public

Stéphane Nourisson, sous-directeur du droit public à la direction des affaires juridiques, ville de Paris



ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT ADMINISTRATIF

Maison de la Chimie
28 rue Saint Dominique
75007 Paris
Métros / RER :
Invalides lignes 8, 13 et C
Assemblée nationale ligne 12



7 HEURES
DE FORMATION

FORMATION CONTINUE :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **7 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR LE FIF-PL :

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2018 des avocats libéraux.

INFOS & INSCRIPTION :

Inscrivez-vous en ligne sur : www.cnb.avocat.fr

Service communication du Conseil national des barreaux :

01 53 30 85 79 - servicecom@cnb.avocat.fr



SUIVEZ L'ÉVÈNEMENT SUR :



#EGDA2018

